

## Communiqué de presse : le BCNUDH publie les principales tendances des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo pour le mois d'avril 2025

*Dans le cadre de son mandat, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo assure un suivi étroit de la situation des droits de l'homme et analyse les tendances y relatives. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme documentées.*

1. Pendant le mois d'avril, le BCNUDH a documenté 547 violations et atteintes aux droits humains sur l'ensemble du territoire de la République démocratique du Congo, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 551 violations et atteintes documentées au cours du mois de mars 2025. La proportion des violations et atteintes documentées dans les zones en conflit est de 84%, les provinces du Nord-Kivu (309 violations et atteintes), du Sud-Kivu (87) et de l'Ituri (59) ayant été les plus affectées. Comme pour le mois précédent, la majorité des violations et atteintes sont attribuables aux membres de groupes armés (71%) avec le M23/RDF (195), les Wazalendo (56), la Coopérative de développement du Congo CODECO (30) et les différentes factions Mai-Mai (30), comme principaux acteurs. Les agents de l'Etat ont commis 29% des violations des droits de l'homme, notamment attribuables aux militaires des FARDC (65) et aux agents de la PNC (60).
2. Durant le mois d'avril 2025, le BCNUDH a documenté 39 cas de violences sexuelles liées au conflit (VSLC) dans les provinces du Nord Kivu (21 cas), de l'Ituri (16 cas) et du Sud Kivu (deux cas). Ces incidents ont affecté au total 64 victimes, dont 20 victimes mineures. Parmi ces 39 incidents, 12 ont été commis au domicile des victimes, 11 en brousse, sept ont eu lieu au champ, quatre sur la route, deux lors d'embuscades, un au marché, un au commissariat de Police et un autre à l'école. Il convient également de préciser que 27 de ces victimes de VSLC ont bénéficié d'une prise en charge médicale.
3. Pendant le mois d'avril 2025, le BCNUDH a enregistré cinq violations et atteintes aux droits de l'homme en lien avec l'espace civique affectant neuf victimes, ce qui constitue une diminution par rapport au mois de mars ((13 violations documentées). Ces violations ont été enregistrées dans les provinces du Nord Kivu et du Sud-Kivu, la majorité étant imputable à des éléments de groupes armés.
4. En avril 2025, le BCNUDH a documenté 15 cas de protection individuelle. A l'issue de l'examen de ces cas par le BCNUDH, 21 bénéficiaires (16 défenseurs des droits humains, tous des hommes et cinq journalistes) ont bénéficié d'un appui pour améliorer leur sécurité. Ces cas ont été enregistrés dans sept provinces : Tshopo, Kwango, Kasai central, Kasai Oriental, Haut Katanga, Nord et Sud Kivu.
5. En matière de lutte contre l'impunité, 115 poursuites judiciaires à l'encontre d'un militaire des FARDC et 114 civils ont abouti à la condamnation de 94 personnes (93 civils et un militaire FARDC) par les juridictions militaires pour infractions constitutives de violations et atteintes aux droits humains. Par ailleurs, 15 personnes, toutes des civils, identifiées comme des « Kuluna » arrêtées dans le cadre de l'opération Ndobu, ont été condamnées à la peine de mort.
6. Dans le cadre de la coopération technique, le BCNUDH a organisé sur l'ensemble du territoire six activités de formation et de sensibilisation au profit de 181 personnes, dont 67 femmes. Ces activités de promotion ont ciblé des membres des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme, des autorités étatiques, coutumières, ainsi que des membres des forces de défense et de sécurité congolaises.

[Pour toute information supplémentaire](#)

Quartier général de la MONUSCO, 12 Avenue des aviateurs, Kinshasa – Gombe PO. Box 8811, République  
démocratique du Congo

Téléphone : +243 (0) 818 907 241 / +243 (0) 997 068 200 | Mail : [monusco-jhro-drc@un.org](mailto:monusco-jhro-drc@un.org) | Web :  
[www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)